BX
1419
R4
v.14
no 5

Vol. XIV. — No 5. MAI 1908

Le Rosaire

Revue mensuelle

Publiée par les Pères Dominicains

SOMMAIRE

GRAVURES : (*hors texte*) LA MADONE.
SI-JEAN-BAPTISTE, (del Saito).

TEXTE : AVE GRATIA PLENA ; fra Bernardo. — LA REINE DES SAISONS (*poésie*) Newman, traduction de l'abbé L. L. Dupré. — FIGURES DOMINICAINES : LE BX HUMBERT DE ROMANS, * * *. — LES CATACOMBES, abbé Alex. Archambault. — PIE X ET "LA NOUVELLE-FRANCE." — UN LIVRE INDISPENSABLE. — CHRONIQUE : A PROPOS D'UN CONGRÈS ; L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANCO AMÉRICAINE ; UN AMANT DU ROSAIRE. — PRÉDICATIONS.

Couvent de Notre-Dame du Rosaire
Saint-Hyacinthe.

Qu'est-ce qu'un jeune homme doit faire pendant sa Vacance?

Tel est le titre d'un livre qui vient d'être publié sous les auspices de la Compagnie du Grand-Tronc, que les jeunes gens devraient se procurer au plus tôt, en le demandant à M. J. QUINLAN, le populaire agent des passagers de la dite compagnie, Station Bonaventure, Montréal. Il ne leur en coûtera qu'un sou, et, en retour, ce livre leur indiquera les endroits charmants où ils devraient aller camper, faire la vie du dehors, respirer l'air frais, se refaire enfin, tout en s'amusant de la manière la plus charmante, á faire la chasse et la pêche. Ce livre si instructif et amusant, leur montrera toutes les beautés du Témagami, du Lac des Baies, du Parc Algonquin et autres districts, accompagnant le tout d'illustrations très choisies.

Une carte postale au soussigné vous procurera ce livre :

J. QUINLAN, D. P. A.,
Station Bonaventure,
MONTRÉAL, P. Q.

Vin de Messe

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1906.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit de ST-NAZAIRE, vendu par la maison

A. TOUSSAINT & Cie

se fait sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L. N. Arch. de Québec.

Ce Vin de Messe se fabrique sous le patronage spécial de **Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec** et sous la surveillance autorisée de **Mgr Laflamme**, ancien recteur de l'Université Laval.

A. TOUSSAINT & Cie
194 rue St-Paul, QUÉBEC.

MARTEL & LANGELIER

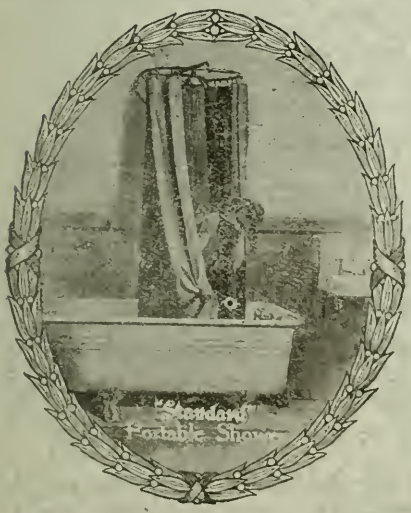

Tél. Bell *1928

ENTREPRENEURS
PLOMBIERS

310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur, pour Edifices Publics et Résidences Privées. : : : : : : : : : : : : : :

Soumissions à bref délai.

Références. — Eglise et Couvent des Dominicains, Ottawa.— Collège Ste Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des Pères du St-Esprit, près d'Ottawa, etc.

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DÉCOUPAGES, ETC., ETC.

—— SPÉCIALITÉ : ——

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction Garantie.

COIN DES RUES

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P. Q.

J. E. LIVERNOIS

Rue St-Jean,
QUÉBEC, Canada.

IMPORTATEUR EN GROS

Produits Chimiques,
Remèdes Brevetés,
Parfums, Etc.

Hôtel Balmoral,

COIN DES RUES

BROAD et OTTAWA.

PENSION $1.00 PAR JOUR.
REPAS SERVIS DANS LE
DERNIER GOUT.
Bonnes Écuries et grande cour.
D. PROVOST, Prop.
Téléphone 955. OTTAWA.

L. A. GUERTIN

Chaussures et Valises

SEUL AGENT

pour les célèbres marques de Chaussures :

EMPRESS THE SLATER SHOE, J. & T. BELL

Place du Marché, ST-HYACINTHE.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières,
Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

MM. Raymond & Frère

Successeurs de MM. PAGNUELO, FRERES
CONTINUERONT À TENIR : —

EPICERIES DE TOUTE SORTE

VINS, LIQUEURS, Etc., Etc.

MAIS ABANDONNENT : —

VAISSELLES, FAIENCES, etc., etc.

Comme ils ont transporté : PLACE DU MARCHÉ, tout leur STOCK, ils gardent leur spécialité :

FERRONNERIES, VITRES, VERNIS.

Agents pour les Peintures SHERWIN-WILLIAMS.

N. B. — Ne vendent plus les Poêles.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE AU NOUVEAU MAGASIN

PLACE DU MARCHÉ,

Rue Cascades, SAINT-HYACINTHE.

N. P. VIENS,

Marchand au détail de

Fruits domestiques et importés,

ÉPICERIES GÉNÉRALES, CONFISERIES, LÉGUMES,

COIN DES RUES

Cascades et St-Hyacinthe,

ST-HYACINTHE.

MAGASIN DE

Hautes Nouveautés

J. A. FAULKNER

IMPORTATEUR DE

Marchandises de Goût et d'Étape.

299 à 305 DALHOUSIE,

Phone 214. | **OTTAWA.**

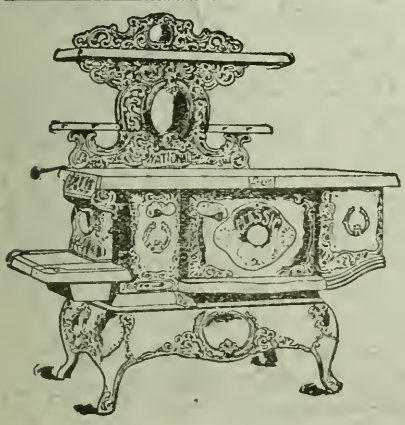

S. BOURGEOIS & CIE,

Marchands en Gros et en Détail

ST-HYACINTHE, Qué.

Ferronnerie, Quincaillerie, Epiceries, Vins et Liqueurs.

— SPÉCIALITÉS : —

Poêles et Ustensiles de Cuisine, Vins de Messe, Huile d'olive, de Table et à Lampions

Encens des Mages et Chandelle Paraffine.

L. A. MASSE J. N. CABANA

Massé & Cabana

ASSURANCES

Canadiennes, Anglaises
et Etrangères.

Incendie, Vie, Accidents et
Maladies, Marine, Bris de Vitres
Identification, Garantie.

173½ Girouard,
ST-HYACINTHE
TELEPHONE BELL 31.

A. BLONDIN & CIE,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPÉCIALITÉS :

Eglises, Presbytères et
Communautés Religieuses.

J. A. SIMARD & CIE

Bureau à
NEW-YORK
Agence et
Entrepôt :
21 HOUGHTON St
Worcester,
Mass.

Manufacture
Rouse's Point
N.-Y.

Importateurs direct de
THÉ
du Japon, de Ceylon, des Indes et
de Chine
CAFÉ
Mocha, Java, Maracaïbo, Etc., Etc.

Propriétaires du
Dominion
Coffee et Spice
Mills Co.
Rotisseurs et
Jobbers,
Montréal.

Téléphone Bell,
Main 103

305-307 Rue St-Paul, Montréal, Qué.

S. J. MAJOR, LIMITED

ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,
OTTAWA, Can.

SPÉCIALITÉ : — **Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

Etoffes Spéciales pour Communautés Religieuses

Les Fils d'Adrien Fournier
MANUFACTURES à OULLINS, près Lyon, FRANCE.
Teintures noires, garanties ne changeant pas.

E. RAMPON, - - Agent.
118 St-Jacques, MONTREAL.

BANQUE DES CANTONS DE L'EST

CAPITAL : $3,000,000 -:- FONDS DE RESERVE : $1,860,000

Bureau principal, **SHERBROOKE**, Qué.

CINQUANTE SUCCURSALES, disséminées dans la Province de Québec, nous donnent plus de facilités qu'à aucune autre banque pour les COLLECTIONS et le COMMERCE ORDINAIRE dans ce vaste territoire.

DEPARTEMENTS D'EPARGNES DANS TOUS NOS BUREAUX

SUCCURSALES

dans le Manitoba, l'Alberta, la Colombie Anglaise

CORRESPONDANTS DANS TOUS LES PAYS

CALENDRIER DU MOIS DE MAI

— 1908 —

CALENDRIER ROMAIN (des provinces ecclés. de Québec, Montréal et Ottawa.)			CALENDRIER DOMINICAIN (du Canada et des Etats-Unis)
FÊTES			FETES
SS. PHILIPPE ET JACQUES, Ap.	Vend.	1	SS. PHILIPPE ET JACQUES, Ap.
S. Athanase, E. D.	Sam.	2	S. Athanase, E. C.
2 *dim. ap. Pâq.* INVENT. S. C.	DIM.	3	*1er Dim. ap. O. P.* Invent. S. C.
Ste. Monique, Vve.	Lundi	4	Ste. Monique, Vve D.
S. Pie, V. P. C.	Mardi	5	S. PIE, V. P. C. O. N. T. D.
S. Jean dev. Porte Latine	Merc.	6	S. Jean dev. Porte Latine
S. Stanislas, E. M.	Jeudi	7	Oct. de Ste. Catherine
Apparition de S. Michel	Vend.	8	Apparition de S. Michel
S. Grégoire de Naz. E. D.	Sam.	9	S. Grégoire de Naz. E. D.
3 *dim. ap. Pâq.* PATR. S. JOS.	DIM.	10	2 *dim. ap. O. P.*—S. ANTONIN,
S. François de Jer. C.	Lundi	11	S. Stanislas, E. M. [E. C. O. N.
SS. Nérée et Comp. MM.	Mardi	12	B. Jeanne Lus. V. O. N.
S. MARC Ev. (du 25 avril)	Merc.	13	B. Albert de Berg. C. O. N.
S. Anselme, E. D. (du 21 avril)	Jeudi	14	B. Egidius, C. O. N.
S. Jean-Bte de la Salle, C.	Vend.	15	Conv. de S. Augustin, E. D.
S. Ubalde, E. C.	Sam.	16	S. Jean Nepomucène, E. M.
4 *dim. ap. Pâq.* S. Pascal Bayle	DIM.	17	3 *dim. ap. O. P.*—B. André Abell,
S. Venant, M.	Lundi	18	S. Venant, M. [C. O. N.
S. Pierre Célestin, P. C.	Mardi	19	S. Pierre Célestin, P. C.
S. Bernardin de Sienne. C.	Merc.	20	B. Colombe, V. O. N.
S. Jean Népomucène, E. M.	Jeudi	21	B. Antoine Neyr, C. O. N. (10
S. Isidore, C.	Vend.	22	S. Servais, E. C. [avril)
De l'Imm. Conc.	Sam.	23	B. Louis M. de Montfort, C. O. N.
5 *dim. ap. Pâq.* N. D. Bon-Sec.	DIM.	24	4 *dim. ap. O. P.*—N. D. Auxiliat.
Rog. S. Grégoire VII, P. C.	Lundi	25	*Rog.* Transl. S. P. N. Dominique
Rog. S. Philippe de Néri, C.	Mardi	26	*Rog.* S. Philippe de Néri, C.
Rog. S. Bède le Vén. C.	Merc.	27	*Rog.* BB. Pierre et Comp. MM.
ASCENSION, Ire Cl.	Jeudi	28	ASCENSION, T. D. Ire Cl.
Ste Marie Mad. de Pazzi, V.	Vend.	29	BB. Guillaume et Comp, M.O.N.
De l'Octave	Sam.	30	B. Marguerite de Cast, V. O. N.
Ste. Angèle de Mérici, V.	DIM.	31	B. Jacques Salom, C. O. N.

" Oeuvre du Noviciat " des Dominicains

Le but de l'œuvre est d'aider les Pères Dominicains dans l'éducation religieuse et théologique de leurs novices.

Pour appartenir à l'œuvre il faut : 1. Prier pour le recrutement de l'Ordre de S. Dominique ; 2. Faire une aumône de 25 cts par année. L'abonnement est renouvelable chaque année.

AVANTAGES. 1. Participation aux prières, bonnes œuvres des religieux, en particulier des noviciats ; 2. Une messe à la mort de chaque abonné, pourvu qu'on retourne le billet d'agrégation ; 3. Une messe le samedi de chaque semaine.

Toute personne qui envoie vingt abonnements, a droit à un abonnement gratuit au " ROSAIRE " pour un an.

R. P. F. THIBAULT, Directeur.

LA MADONE

AVE GRATIA PLENA !

Il ne sera peut-être pas inutile de commenter brièvement ces paroles de l'ange à la Très Sainte Vierge Marie, qui vont revenir si souvent sur nos lèvres pendant le mois de mai que la piété du peuple catholique lui a consacré : *Ave gratia plena !*

Saint Thomas remarque que c'est la première fois depuis le commencement du monde qu'un ange s'approche d'une créature humaine dans cette attitude respectueuse.— Jusque-là les anges ont visité les Saints, les ont protégés, les ont servis, les ont honorés quelquefois de leur sainte familiarité ; mais c'est toujours l'homme qui s'est incliné devant l'ange avec un religieux respect. — C'est qu'en effet l'ange lui était supérieur par sa nature, sa dignité, et par la grâce.

A Nazareth, au jour de l'Annonciation, c'est un ange qui s'incline avec respect devant une fille des hommes, et lui dit : *Je vous salue, pleine de grâce !*

Quel est le secret de cette scène étrange ? Marie est-elle d'une autre nature que nous ? Non. C'est une fille des hommes ; on nomme son père et sa mère, deux vieillards de race illustre, mais déchue de toute splendeur : sans fortune, et sans rien qui la distingue et la signale à l'attention et à l'admiration des hommes.

Mais cette humble fille d'Anne et de Joachim, a été choisie de Dieu pour être la mère de son Fils. En elle habitera corporellement la plénitude de la divinité. Et quand

le Fils de Dieu viendra en ce monde, elle le prendra dans ses bras avec un amour et une joie qu'aucune mère n'a connus, et elle lui dira comme le Père éternel dans les splendeurs des saints : " Tu es mon Fils, et je t'ai engendré aujourd'hui ".

Et parce qu'elle doit être la mère du Fils de Dieu, dès maintenant le Saint-Esprit a fait d'elle la plus sainte et la plus parfaite de toutes les créatures dans l'ordre de la grâce.

C'est cette sainteté qui impose le respect et l'admiration aux purs esprits qui voient Dieu face à face et fait dire à l'ange Gabriel : " Je vous salue, pleine de grâce " !

Pleine de grâce ! Elle l'était en effet, non à la mesure des hommes, non à la mesure des anges, mais à une mesure que les anges eux-mêmes n'auraient pu concevoir, si Dieu ne la leur avait pas révélée.—Pleine, non comme un vase, ni comme un réservoir, ni comme un canal, mais comme une mer sans fond et sans rivage. C'est ce que l'Ange veut lui dire ; c'est ce qui le ravit d'admiration et le prosterne dans un religieux respect. " Je vous salue, pleine de grâce " !

Quelle est cette plénitude de grâce en Marie ?
Pourquoi lui est-elle donnée ?

I

La grâce de Dieu en nous a deux effets : elle détruit et efface le péché et nous unit intimement à Dieu en nous donnant de faire des actes surnaturels qui nous méritent la vision et la possession éternelle de Dieu. Le degré de grâce dans une âme se compte par son degré de pureté et son degré d'union à Dieu et de vertu surnaturelle.

Son degré de pureté.

Nous disons quelques fois de certaines âmes privilégiées qu'elles sont pures comme des anges.

Pure comme un ange, aucune âme ne le fût jamais que celles de nos premiers pères, avant leur péché et celle de cette autre mère du genre humain qui lui donne un Sauveur

En toutes nos âmes, tout purifiées qu'elles soient par la grâce sanctifiante des souillures du péché, il reste tou-

jours des traces de l'impureté première, et comme des cicatrices des plaies qu'elle a fermées et guéries. En Marie seule, comme dans les anges et dans nos premiers pères, la grâce a prévenu toute souillure et toute blessure ; en elle seule il n'y a ni trace ni cicatrice de péché. Son âme a été dès le premier instant le pur miroir de la divinité, comme les purs esprits qui sont au ciel, et confirmée en grâce dès le premier instant elle leur est inférieure en nature seulement et en bonheur, non en dignité ni en sainteté.

Pure comme les anges, par cette grâce unique qui n'a pas comme en nous purifié, mais prévenu les souillures du péché, Marie a été également pleine de grâce, par l'union parfaite avec Dieu et sa plénitude de toutes les vertus surnaturelles.

Quelle idée nous faire de cette plénitude de la grâce en Marie ? L'esprit humain, même éclairé par la foi, n'y peut suffire. Car la grâce en Marie a été proportionnée à sa dignité, et sa dignité de Mère de Dieu, est si grande, dit l'Angélique Docteur, que Dieu n'en pouvait conférer une plus grande à une simple créature et qu'elle touche en quelque sorte aux limites de l'infini.

C'est du reste une même grâce qui nous purifie et nous sanctifie. Elle nous purifie en nous unissant à Dieu. La plénitude de la pureté, ou mieux la pureté parfaite de Marie n'est en elle que l'effet de la plénitude de la grâce.

Dans les offices de la Bienheureuse Vierge, l'Eglise chante toujours le Psaume : *Fundamenta ejus in montibus Sanctis.* " *Les fondements de Sion sont posés sur la montagne Sainte* ". Sion la cité bénie, aimée entre toutes les villes de Juda, c'est l'âme virginale de Marie, que le Dieu saint et jaloux s'est choisie entre toutes.

La sainteté de Marie commence où s'achève la sainteté dans les Saints. Ses fondements ont été posés par Dieu même sur les cimes de toute sainteté humaine. Comparée aux autres saints établis dans cette terre promise de la sainteté, Marie est comme la cité sainte aux fortes murailles, la cité imprenable bâtie sur le plus haut plateau de Juda, comparée aux tentes dressées dans la plaine par les autres fils de Jacob.

Et cela devait être, dit encore l'Angélique Docteur, puisque Marie était prédestinée de Dieu à partager un jour le trô .e de son Fils. Or Dieu qui distribue sa grâce avec sagesse la donne aux âmes suivant la mesure de gloire qu'il

leur a préparée. A celle donc qu'il a élevée en gloire comme en dignité au-dessus de toute créature, il a dû donner une grâce incomparablement plus grande que celle qu'il a donnée à tous les anges et à tous les hommes.

II

Mais pourquoi rappeler ce privilège de l'incomparable sainteté de Marie ? Que nous en revient-il ? En sommes-nous moins infectés par le virus du péché ? En sommes-nous moins impuissants à toutes les vertus ?

N'eussions-nous rien à attendre, ne dût-il rien rejaillir de tant de grâces jusque sur nous, Marie est toujours notre Mère et notre Reine, et rien au monde ne nous doit tenir plus au cœur que l'honneur de cette Mère et la gloire et la grandeur de cette Reine.

Mais cette grâce, Marie ne l'a pas reçue pour elle seulement. Elle l'a reçue pour être la Mère du Fils de Dieu, et elle n'a été la mère du Fils de Dieu que pour nous donner un Sauveur et être elle-même la mère de tous les chrétiens.

C'est pourquoi la plénitude de toutes les grâces est en Marie, comme dans une source, qui doit couler jusque sur nous. Ses richesses spirituelles sont pour elle mais aussi pour ses enfants : elles sont notre héritage. Nous y avons droit, et elle nous les veut donner : c'est pour cela qu'elle les a reçues : c'est pour cela qu'elle est Mère : *Mère de la divine grâce.*

Marie est mère de la divine grâce non seulement parce-qu'elle est la Mère de la grâce personnelle de Dieu et l'a donnée au monde, mais parcequ'elle donne à chacun de nous la grâce qui nous sauve en purifiant nos âmes et les sanctifiant.

Ce que la grâce de Dieu a fait en Marie, proportion gardée, elle peut et doit le faire en nous. Souillés et infectés dans nos corps et dans nos âmes par le péché de nature et par nos propres péchés, nous faisons le mal que nous ne voudrions pas faire et nous ne faisons pas le bien que nous voudrions et que nous devrions faire. Qui réparera en nous ces conséquences funestes du péché ? La grâce de Dieu qui a déjà détruit en nous le péché lui-même.

Mais cette grâce de purification, qui nous la donnera ? Celle qui l'a reçue en surabondance pour elle-même et pour nous tous.

Les anciens disaient que le parfum de la fleur de vigne met en fuite les serpents ou les fait mourir. La vigne en fleur qui donne au monde le fruit généreux de la divinité, c'est la Vierge Marie. Qu'elle nous envoie ce parfum de grâce divine qu'exhalent son âme et sa chair virginale, et elle fera mourir en nous le péché.

Mais ce n'est pas tout de ne point faire le mal et de résister victorieusement à toutes ses suggestions : la grâce doit accomplir en nous toutes les œuvres de la vie surnaturelle par les vertus chrétiennes. C'est la mère de toute grâce qui sera pour nous la mère de toute vertu et de toute sainteté, comme de toute pureté. Quelle est la vertu dont elle ne peut nous donner le modèle ou qu'elle ne saura pas nous obtenir de son divin Fils ?

Mère, nous voici à vos pieds. Nous vous dirons tous les jours avec l'ange : Je vous salue pleine de grâce ! O mère de la divine grâce, rappelez-vous que c'est pour nous que vous avez été la Mère de Dieu et que vous avez reçu cette plénitude de grâce. Chaque fois donc que nous vous répéterons ces bienheureuses paroles, laissez tomber sur nous un peu de cette plénitude de grâce qui est en vous ; grâce de pureté parfaite dans nos corps et dans nos âmes ; grâce d'union avec Dieu et de fécondité en œuvres de toutes les vertus. Ainsi, ô mère de nos âmes, après nous avoir donné de la plénitude de grâce qui est en vous jusqu'au jour de notre mort, vous nous donnerez une part à la plénitude de votre gloire et de votre bonheur dans l'éternité. Ainsi-soit-il !

Fra Bernardo.

La Reine des Saisons

NEWMAN (*Traduction*).

Dans l'œuvre du Très-Haut tout chante le sublime,
Depuis le premier jour jusqu'aux derniers instants,
Au ciel comme ici-bas, au dehors, au dedans,
Du centre de l'espace à sa limite ultime.

Comme un candide enfant à son premier matin,
Ou la fleur délicate entr'ouvrant son calice,
L'éclatant univers souriait de délice,
Et le Père applaudit à l'œuvre de sa main.

S'il l'eût voulu pourtant il eût fait d'autres mondes
Encore bien plus beaux, encor plus radieux.
Vous ne devineriez pas ce qu'il fit de mieux
Pour épuiser enfin ses ressources fécondes.

Mais je sais que sa main infinie opéra

Une merveille insigne et que nulle n'égale,

Si parfaite et si pure en sa grâce idéale

Que jamais son pouvoir ne la surpassera.

Non, la fraîcheur de Mai, de Juin la paix sereine,

Juillet et ses midis de feux éblouissant,

Août prodigue de biens, Septembre caressant,

Ne peurent approcher ma triomphante Reine.

O Marie ! à toi sont et les mois et les jours,

De toi, sitôt fanés, ils gardent leur ivresse,

Nous t'offrons Mai, non pas que plus riche il paraisse,

Mais il est le garant des autres en leur cours.

L'abbé L. L. Dupré.

FIGURES DOMINICAINES

LE Bx. HUMBERT DE ROMANS

AU MOIS DE JUIN 1254, les religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs recevaient la lettre-circulaire suivante :

" A tous mes fils très chers dans le Fils de Dieu, à tous les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, en particulier à ceux de la province de France, Frère Humbert, serviteur inutile du même Ordre, salut dans le Seigneur Jésus.

" Ce que, par un sentiment d'humilité, l'Epouse des cantiques déclare en la personne de chaque prélat : " Je n'ai point gardé ma vigne ! " je dois en vérité, le redire, mais je dois, plus encore, pleurer. Soit que j'appelle " ma vigne " ma propre conscience ou la province que j'ai eu à gouverner jusqu'ici, je n'ai réellement gardé ni l'une ni l'autre. Et cependant, par une permission de Dieu et une disposition de ses inscrutables desseins, mes Frères, chargés par office d'élire le maître général, m'ont placé comme gardien de leur vigne, c'est-à-dire des provinces de l'Ordre entier. Et moi qui, après beaucoup de fluctuations et d'angoisses au milieu des emplois, aspirais à entrer dans le port de mon repos et de ma propre sécurité, moi que mettait en péril le gouvernement des autres, je me vois rejeté par un vent subit et violent au sein de la haute mer. Je suis saisi de stupeur et pénétré de crainte quand je considère les nombreux et terribles dangers dont je vais être assailli, après avoir presque succombé en de moindres périls ; quand je songe à quels saints religieux il me faut succéder, moi si indigne d'occuper leur place ; quels Frères fervents je dois diriger, pauvre et impuissant que je suis ; à combien de regards je serai exposé, ou plutôt comment je serai donné

en spectacle au monde entier. Ayez pitié de moi ! Ayez pitié de moi, en pensée et en œuvre, vous mes amis, mes Frères et fils bien-aimés ! Gardez dans vos prières un continuel souvenir de moi et de l'Ordre qui, en ma personne, va se trouver livré à des périls non médiocres, et recommandez instamment ses intérêts à tous ceux qui ont souci de mon salut. Ayez aussi pitié de vous-mêmes, je vous en supplie. Plus votre supérieur apparaît au-dessous de sa tâche, plus chacun de vous doit redouter un danger pour lui-même ; plus votre Père est misérable, plus vous devez amasser de trésors de mérites. Faites le bien devant Dieu et devant les hommes ; efforcez-vous, pour l'honneur de votre vocation, de vivre conformément à l'Evangile et aux prescriptions de la règle. Votre fidélité diminuera ma responsabilité personnelle, allègera le poids de ma charge, adoucira l'amertume de mon cœur.

" Daigne le Fils de Dieu, béni dans tous les siècles, vous accorder cette grâce !

" Donné après le Chapitre général célébré à Bude, l'an du Seigneur 1254 ".

S'il est vrai que l'humilité est la pierre de touche de la sainteté, l'homme qui avait écrit ces lignes devait posséder une sainteté éminente. Il avait, pendant quatorze années, rempli les fonctions de Provincial, il avait failli être Pape, et partout il avait fait preuve des plus brillantes qualités de gouvernement. Dans les vues de la divine Providence, il était destiné à compléter et à parfaire l'œuvre de saint Dominique et de ses premiers successeurs. De tous, Humbert de Romans — car tel est son nom — tient quelque chose, et cependant il ne ressemble à aucun. Dominique, le fondateur, avait été le grand apôtre, le saint marqué de Dieu pour jeter les fondements de l'Ordre appelé à une fécondité aussi prodigieuse. Jourdain de Saxe, lui, fut l'ouvrier de cette fécondité, et sa parole ardente peupla les cloîtres des Prêcheurs. Raymond de Pennafort, le canoniste rigide et austère, fut l'homme de la législation inflexible ; Jean le Teutonique, à la fois doux, attirant et vigoureux, dilata encore l'expansion de la jeune famille et la répandit dans le monde entier. Humbert devait, en quelque sorte, les résumer tous. Apôtre ardent et disciple

fidèle du grand Prêcheur saint Dominique, il a laissé parmi les prédicateurs du XIII^e^ siècle un renom de très bon aloi ; comme Jourdain de Saxe, il sut attirer à lui les écoliers et gagner les milieux universitaires malgré les tempêtes qui, sous son généralat, assaillirent de ce côté ses religieux. Comme Raymond de Pennafort, il fut législateur et c'est même là, dans l'Ordre, sa note dominante et personnelle. C'est de lui que date la codification définitive des diverses coutumes et Constitutions dominicaines. Ses commentaires de la règle de saint Augustin et ses diverses instructions ascétiques renferment d'inépuisables richesses au point de vue du gouvernement des âmes ; comme Jean le Teutonique, enfin, il eut la gloire de gouverner l'Ordre aux jours de sa plus grande prospérité et de ne pas le laisser déchoir entre ses mains.

***

Sa vie elle-même n'offre rien de particulièrement saillant. Toujours droite, noble, régulière, elle est l'image de son âme, et elle n'offre point de ces traits extraordinaires dont Dieu se plaît quelquefois à marquer ses serviteurs.

En voici les phases principales.

Il naquit, probablement en 1194, dans la petite ville de Romans, en Dauphiné. De son enfance, nous savons fort peu de choses ; ses parents, excellents chrétiens, avaient coutume d'héberger tous les religieux, principalement les Chartreux qui passaient dans le pays. A leur contact fréquent, le jeune Humbert puisa cet amour de la vie religieuse où il trouvait, sans effort, l'idéal des aspirations de son âme. Plus tard, après qu'il aura connu les Prêcheurs, il balancera entre eux et les Chartreux, ces deux réalisations diverses du même idéal, et ce lui sera une joie, après qu'il aura lui-même opté pour les fils de saint Dominique, de voir un de ses frères prendre, à la Grande-Chartreuse, l'habit des fils de saint Bruno.

En 1224, Humbert était maître ès-arts. C'était un étudiant modèle ; chaste, sobre, pieux ; mais son avenir le préoccupait peu, ou, du moins, d'une façon assez peu précise. Sa décision était lente à se produire, lorsque Dieu

intervint directement et orienta définitivement cette âme.

Voici le fait tel qu'il est raconté dans les *Vies des Frères*, de Gérard de Frachet.

" Malgré sa grande piété, sa présence fréquente aux sermons, ses prières à Notre-Dame, Humbert n'allait pas entendre Jourdain de Saxe, dont la parole passionnait alors toute l'Université. Il se tenait à l'écart ; avait-il peur d'un entraînement peu réfléchi ? Son tempérament calme, pondéré, de juste milieu, le laisserait soupçonner. Il arriva qu'assistant un jour aux vêpres, dans l'église Saint-Pierre-aux-Bœufs, sa paroisse, il y demeura après les écoliers pour l'office des morts. On en était aux leçons, lorsque le chapelain de l'église s'en fut vers lui, et lui demanda s'il appartenait à la paroisse : " Je demeure dans telle maison, répondit Humbert. — Alors vous êtes mon paroissien, et je dois libérer mon âme de toute négligence vis-à-vis de votre salut. Savez-vous ce que vous avez promis à Dieu au baptême ? — Mais qu'ai-je donc promis " ? dit Humbert, troublé sans doute de cet interrogatoire inattendu. Et le prêtre de répondre : " Vous avez promis de renoncer à Satan, à ses pompes.... — Pourquoi ces questions ? reprit le jeune homme. — Parce que, dit le prêtre, il y a beaucoup d'écoliers qui se tourmentent à leur lampe, qui souffrent de longues épreuves pour étudier, et n'aboutissent avec toute leur science qu'aux vanités du monde. Ils se disent : Mes études finies à Paris, je serai maître en telle et telle Faculté, je rentrerai dans mon pays où je serai célèbre, grand clerc, honoré de tous, grassement prébendé, toutes les dignités me seront offertes. Qu'est-ce tout cela, si ce n'est les vanités et les pompes de Satan ? Mon très cher, gardez-vous de pareilles intentions dans vos études. Ne voyez-vous pas combien de maîtres illustres et de clercs laissent le monde pour entrer à Saint-Jacques " ? Pendant cet entretien, le clerc avait fini de chanter la leçon et entonnait le répons : *Heu mihi Domine ? quia peccavi nimis in vita mea ; quid faciam miser ! Ubi fugiam, nisi ad te, Deus meus ?* Hélas ! mon Dieu ! j'ai beaucoup péché dans ma vie, que ferai-je malheureux ! Où irai-je me réfugier sinon auprès de vous, mon Dieu ! "

L'admonestation du chapelain, ces paroles de la liturgie, secouèrent profondément Humbert. Il pleurait à chaudes larmes ; il sortit, se promena, étudia : partout la voix du chantre le poursuivait, l'obsédait : *Quid faciam*

miser ! ubi fugiam ? Et une réponse nette, distincte, impérieuse, comme une voix du dedans, disait : " A Saint-Jacques, chez les Prêcheurs ! " Il y alla, conduit intérieurement par la Vierge Marie, à laquelle, dans le trouble de son âme, il avait confié toutes ses angoisses. Il vit les Frères qu'il connaissait, leur parla de son entrée dans l'Ordre, et tout fut convenu pour un temps assez proche, quand il aurait payé quelques dettes d'écolier.

Avant de quitter l'Université, Humbert alla trouver le maître qui lui avait enseigné le droit canon et qui possédait toute sa confiance : c'était le fameux Hugues de Saint-Cher. Celui-ci écouta la confidence des projets de son disciple : puis il lui déclara que lui-même avait pris une résolution identique : " Allez à Saint-Jacques, lui dit-il ; j'ai la même intention, mais j'ai besoin de régler encore certaines affaires ; entrez toujours, et je ne tarderai pas à vous suivre ". Le disciple entra le 30 mars 1224, et le maître tint parole et le suivit de près, le jour de la Chaire de saint Pierre, 22 février 1225. Il devait devenir grand prédicateur, puis provincial de France, et enfin cardinal.

***

Humbert commença par enseigner la théologie au couvent de Lyon, puis y exerça la charge de prieur. Il fit preuve, dès ses débuts dans le gouvernement, des éminentes qualités qui devaient le rendre si recommandable à tous ses frères et le porter dans son Ordre jusqu'aux plus hautes charges. Il n'eut pas de peine à devenir comme Prieur, Provincial et Général, le type sur lequel devaient se modeler les autres ; et les portraits qu'il a laissés des parfaits supérieurs peuvent être regardés avec assurance comme reproduisant tous les traits de sa propre physionomie morale.

C'est d'abord à Rome, en dehors de sa province, par conséquent, qu'il exerça la charge de Provincial : on connut donc très tôt, au loin, et on y apprécia, ses talents et son habileté administrative. Les prélats, les cardinaux de la cour romaine, le Pape lui-même comprirent aussi sa valeur ; et c'est après la mort de Grégoire IX, grand ami de saint Dominique et de son Ordre, que plusieurs cardi-

naux voulurent élever Humbert sur la chaire de saint Pierre. La Providence le réservait à d'autres destinées.

La province de France le mit à sa tête en 1241 : il succédait à son ancien maître, Hugues de Saint-Cher, qui devenait cardinal. Il la gouverna longtemps, et avec un succès tel, qu'en 1254, les Pères du chapitre de Bude, à l'unanimité, l'élirent Général de tout l'Ordre. Humbert avait alors soixante ans.

A l'heure où mourait à Strasbourg, près de deux ans auparavant, Jean le Teutonique, racontent les *Vies des Frères*, une religieuse de l'Ordre, habitant un des monastères de la ville, eut cette vision : Maître Jean se tenait debout, vêtu du scapulaire, devant la porte des Sœurs. Il dit : " Je vais partir pour un pays éloigné, et je ne reviendrai plus ici. Mais que les Sœurs ne s'affligent pas de mon absence, le Prieur provincial de France sera élu Général et fera de bonnes choses ". *Multa faciet bona* : la voyante de Strasbourg ne s'est pas trompée.

***

Autant que nous en pouvons juger à une aussi grande distance, Humbert de Romans nous apparaît comme l'exemplaire achevé de l'homme de gouvernement. Un vieux chroniqueur, parlant des maîtres généraux, dit que les premiers avaient construit l'édifice de l'Ordre et qu'à Humbert revient l'honneur de l'avoir aménagé comme il convenait, d'y avoir tout disposé avec sagesse et mesure.

L'historien ne peut, pièces en mains, que confirmer cette assertion.

***

LES CATACOMBES

COUP D'ŒIL SUR L'ENTRÉE ET L'INTÉRIEUR DES CATACOMBES

PIÈCES D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENTATION

(*Suite*)

Après les notions générales que nous avons données sur l'histoire des catacombes, il serait intéressant de parler plus en détail des monuments, des inscriptions, des peintures symboliques que l'on y trouve. Nous avons déjà dit que c'était pour donner au tombeau des chrétiens la forme du tombeau de Jésus-Christ, que l'on a creusé les catacombes. C'est le motif principal, sans doute, mais ce n'est pas le seul. Il y a eu aussi une raison d'économie.

Il fallait économiser les terrains en plein air, pour les sépultures ; et pourtant, dans le sous-sol, on ne pouvait utiliser une étendue très considérable. Il fallait se borner à la sphère des collines ; de là vient que les catacombes déroulent leurs multiples galeries en un espace relativement restreint, et qu'elles sont à plusieurs étages.

Comme les premiers chrétiens voulaient jouir d'un lieu de repos commun, et où ils seraient ensemble dans la mort ainsi qu'ils l'avaient été dans la vie, ils se sont arrêtés à ce parti plus économique d'établir et de creuser des cimetières souterrains.

Chose curieuse, on pénètre fort bien aujourd'hui dans les catacombes, mais c'est rarement par où y pénétraient les premiers chrétiens, par l'entrée primitive. On n'a jamais, à très peu d'exceptions près, retrouvé l'ancienne entrée des catacombes, et celle de *Domitille* est à peu près la seule entrée qu'on ait retrouvée.

Ordinairement, les entrées primitives ont été cachées durant les siècles de persécution. Elles ont été transformées à l'époque de la paix, quand on a construit des basiliques souterraines et des escaliers. D'ailleurs, il existe bon nombre d'entrées du IVème siècle dites *damasiennes*. Il y en a une aux catacombes de S. Calixte.

Au XVIIIème et au XIXème siècle l'on construisit plusieurs de ces entrées modernes, aux catacombes. En 1869, la commission d'archéologie en ouvrait une à Priscilla ; et il y a quelques mois l'on découvrait une, entrée ancienne, vis-à-vis ; elle est de l'époque *damasienne*.

Après ces quelques mots sur les entrées anciennes ou modernes des catacombes, pénétrons à l'intérieur et regrettons les dévastations qu'elles ont subies. Certes, les barbares, Goths et Lombards, y ont accumulé leur part de ruines ; mais, il faut l'admettre, ce n'est pas la plus considérable. Ce sont les archéologues eux-mêmes du XVIIIe et du XIXème siècle, jusqu'à l'âge de M. de Rossi, qui ont été les plus grands dévastateurs, en emportant tout ce qui pouvait s'emporter. Voilà pourquoi les peintures, qui ne se détachent pas facilement, sont de tous les monuments des catacombes ceux qui se sont le mieux conservés. Et pourtant, elles n'ont pas échappé non plus au culte maladroit des artistes. On en a détruit plusieurs, en voulant les soulever pour les emporter et les conserver ailleurs. C'est le cas de cette fresque du IVème siècle, qui représente un certain Diogène, chef de fossoyeurs, et dont parle Wiseman dans *Fabiola*, Boldetti l'abîma en voulant la décoller, et il n'en reste plus qu'une main, une lampe, et des morceaux de l'image de S. Paul, avec de grands trous au fond de l'arcosole. Par bonheur que Boldetti l'avait dessinée avant de la déraciner.

Pour nous orienter dans les catacombes, rappelons la nomenclature qui en désigne les différentes parties. Ce n'est pas la même chez les anciens et chez les modernes. Chez ceux-ci, elle est plutôt conventionnelle. Ce que nous appelons galeries, *Ambulacra*, les anciens l'appelaient

crypta, lieux cachés, et par ce mot ils désignaient des couloirs voûtés, dans leurs maisons. C'est un terme en usage chez Vitruve ; on le voit dans une inscription à Pompéi. A Priscilla, on lit : " *in undecimâ cryptâ* ", pour la onzième galerie. *Crypta* désigne parfois aussi tout l'ensemble du cimetière : " *priùs in cryptis pausabant membra beata*, ses restes ont d'abord reposé dans *le cimetière* ", lit-on sur le tombeau des saints personnages vénérés dans divers sanctuaires.

Chez les modernes, " *crypta* " désigne une chapelle, tandis que une chapelle, chez les anciens, s'appelait " *cubiculum* ", du même nom qu'une petite chambre.

Qu'était-ce que le " *le loculus* " ? *Les* " *loculi* " sont les tombeaux creusés dans les parois des galeries, il y en a de dimensions plus petites pour les enfants. Il y a parfois *des* " *loculi* " dans le pavé, mais alors ils sont toujours de l'époque la plus récente.

L'*arcosolium*, l'arcosole, était une autre forme de tombeau. Le nom en est mentionné dans les inscriptions du IIIème siècle : *Cubiculum duplex cum arcisoliis et luminare.* Arcisolium ou arcosolium, il y a les deux orthographes.

L'*arcosole* se représenterait assez bien par un arc, *arcus*, qui dominerait un sarcophage, *solium*, proprement, grande baignoire en marbre.

Dans ces diverses sortes de tombeaux, on déposait les cadavres entiers, car il n'y eut jamais de crémation chez les chrétiens. Les corps étaient enveloppés quelquefois de bandelettes pour l'embaumement, comme il s'était pratiqué en Egypte. Mais le secret de l'art égyptien n'était plus connu ; on ne le pratique pas avec succès, ni adresse ; il reste, cependant, dans les catacombes de S. Calixte deux momies chrétiennes. Dans les catacombes de *Commodilla*, il y a une pièce de marbre sur laquelle on a gravé une momie aux pieds d'un fossoyeur. C'est aussi sous la figure d'une momie qu'est représenté, ici où là, Lazare ressuscité. Ces divers exemples montrent bien que l'art d'ensevelir les morts comme en Egypte, ne fut pas étranger aux premiers fidèles de Rome.

A L'INTÉRIEUR DES TOMBEAUX

Que trouve-t-on, à l'intérieer du tombeau chrétien, à côté du cadavre ? En général on ne trouve que peu d'objets : sceaux, bagues, anneaux. Au contraire, les tombeaux des païens, étrusques, grecs ou barbares, en contenaient beaucoup (1). Sur cette coutume, si générale parmi les hommes, de mettre avec le mort quelques objets familiers, voici un passage curieux d'une étude sur : *Madagascar, les arts de la vie et de la mort*, par M. M. Marius et Ary Leblond, *Revue des Deux Mondes*, 1er Avril, 1907, p. 695.

" D'une façon générale, la conformation du tombeau Malgache dépend directement de la conception de l'autre vie que se font les indigènes. Or, selon la tradition Madacasse, après le décès, l'être se dédouble : de son corps se détache une ombre qui continue à vivre une existence de gestes en tous points semblables à ceux de la terre. Mais pour que cette existence d'ombre puisse se développer librement, il faut que le corps soit conservé *et entouré des ustensiles familiers*. Pour que l'ombre du trépassé puisse, par exemple, dans l'ombre d'une case, allumer l'ombre du bois sur l'ombre d'un foyer, il est indispensable qu'il y ait autour du cadavre, sous un toit véritable, les quatre pierres réelles d'un foyer et de vrais fagots. Primitivement, la demeure mortuaire doit contenir un ameublement complet, les vêtements du défunt, ses objets de prédilection, des nattes, du riz, un pilon, un mortier. C'est ainsi que les peuples plus industrieux à se bâtir des cases élèvent aux morts de vraies maisons. Les Malgaches du littoral en construisent qu'ils exhaussent sur pilotis, qu'ils entourent de palissades, et où ils laissent jusqu'à des provisions d'alcool. Dans un coin de la forêt qui reste à jamais interdit aux vivants, *le Tanala* édifie une hutte, y prépare un foyer au milieu duquel il dépose du riz, du bois, un briquet, une *pipe*, et il y place le défunt dans une attitude de vie ". Comme si ces peuplades païennes avaient eu un obscur pressentiment du dogme chrétien de la résurrection des morts !

A l'extérieur des tombeaux, et pour y veiller comme un souvenir et comme une espérance, les chrétiens scellaient

(1). Cf. Jules Martha ; L'Art Etrusque, C. VII, Paris, Firmin. Ditor, 1889.

dans la chaux des lampes en terre cuite ou en bronze. On les allumait en diverses circonstances, surtout aux anniversaires, comme l'atteste la paroi qu'on voit encore noircie de fumée. Toujours à l'extérieur, l'on mettait aussi des fioles de baume ; l'on déposait des monnaies de cuivre, d'argent, rarement d'or. Parmi les débris, il se rencontre des fragments de verre doré ornés d'images du bon pasteur. Peut-être n'est-ce que les morceaux des coupes ou des plats qui avaient servi aux agapes, aux repas funéraires, aux fonctions liturgiques.

Abbé Alex. Archambault.

PIE X ET LA " NOUVELLE-FRANCE "

OUS reproduisons avec plaisir le bref de Notre Très-Saint Père le Pape Pie X à Sa Gr. Mgr Bégin au sujet de la " *Nouvelle-France* ".

Au cours de son dernier voyage à Rome, le vénérable archevêque de Québec, en rendant compte de l'état des œuvres de son diocèse, jugea bon d'attirer l'attention de Sa Sainteté sur cette revue modeste autant que sérieuse qui travaille depuis bientôt sept ans, sans bruit et sans réclame à faire dans l'ordre des idées ce que depuis " *L'Action sociale* " a entrepris dans l'ordre des faits.

La *Nouvelle-France* a été fondée à Québec par un comité de prêtres et de laïques qui ont à cœur d'en faire non une affaire, mais une œuvre de foi et de patriotisme. Il leur a semblé que l'heure n'étant pas encore opportune ni le terrain suffisamment préparé pour la presse catholique, il était urgent de ne pas laisser préoccuper l'opinion des classes dirigeantes de notre société par des erreurs ou des notions inexactes, qui la conduiraient sans qu'elle s'en doute aux pires égarements. Une revue sérieuse, vouée uniquement aux intérêts de la patrie canadienne et de la vérité catholique, leur sembla désirable et possible. Ils l'entreprirent.

Mais en catholiques conscients de leur devoir autant que de leur droit, ils ne crurent pas pouvoir se donner en dehors des évêques et au dessus d'eux la mission d'enseigner et de diriger l'opinion. Ils soumirent leur projet à leur Ordinaire et par lui au jugement des évêques. Assurés que leur œuvre était bénie et serait encouragée par ceux-là même qui sont les meilleurs juges des besoins du peuple chrétien, ils s'y sont dévoués avec un désintéressement et une tenacité qui en a assuré le succès.

Certes les obstacles n'ont pas manqué — ni les contra-

dictions, — celles surtout auxquelles une œuvre de ce genre devrait le moins s'attendre. Dès sa naissance, des publicistes très-clairvoyants dans la doctrine cherchèrent, sans doute par pur amour de l'orthodoxie et par dévouement à la cause de l'Église, à préjuger contre elle l'opinion catholique. A les en croire, la nouvelle revue qui s'engageait à ne jamais substituer sa direction à celle de l'Episcopat, et qui voulait mériter toujours son approbation et son patronage, n'offrirait pas aux catholiques des garanties doctrinales absolument sûres ; au moins il n'était pas sûr qu'elle les offrirait. Elle menacerait même d'être tôt ou tard l'organe de je ne sais quelle hérésie nouvelle et quel esprit sectaire qu'on appelait l'*épiscopisme*. Sans doute la *Nouvelle-France* ne s'est jamais donné la mission d'exalter et d'invoquer sans cesse les enseignements et les directions du Saint-Siège pour mieux s'affranchir de la nécessaire soumission due à l'autorité légitime des évêques ; ce n'est pas indispensable pour être catholique romain à la manière de Rome ; mais depuis sa fondation ses publicistes n'ont jamais amoindri ni dissimulé aucun enseignement ni aucune direction du Saint-Siège sous prétexte d'honorer les évêques, ni ils n'ont eu besoin d'amoindrir l'autorité des évêques pour rester fermement attachés aux enseignements et aux directions du Siège Apostolique. L'événement a trompé les prévisions des qualificateurs sans commission, et prouvé que pour cette fois leur flair théologique ne portait pas plus loin que leur esprit de justice et de charité. Le bref qu'on va lire rassurera les plus timorés sur l'esprit catholique de la *Nouvelle-France*.

Bien d'autres esprits, sympathiques à une œuvre qu'ils trouvaient souverainement utile, nécessaire même dans un état de société comme le nôtre, l'ont plutôt déconseillée, comme impossible. Ils doutaient, qu'à moins d'être au compte d'une grande institution qui en ferait son organe, une revue sérieuse put se trouver longtemps des travaux inédits à publier et des lecteurs assidus en nombre suffisant pour qu'on fasse les frais de les imprimer. Ils ont maintes fois prédit, non sans apparence de raison, qu'ils en verraient bientôt la fin. Cette prévision a été heureusement jusqu'ici trompée comme l'autre.

La *Nouvelle-France* n'a pas cessé, depuis bientôt sept ans, de publier des travaux originaux dont quelques-uns n'eussent pas été indignes des plus grandes revues et ont

attiré l'attention à l'étranger comme dans notre pays. Si nous sommes bien informés, la *copie* ne lui manque pas : elle doit même multiplier souvent les pages de ses livraisons pour utiliser au moins les meilleures contributions de ses collaborateurs. Sa clientèle d'abonnés est sans doute insuffisante pour la prospérité financière de la revue, surtout avec le prix dérisoire de l'abonnement. Son Directeur y supplée en supprimant par son labeur personnel presque tous les frais d'administration, et ses collaborateurs en donnent une part de leur travail pour contribution à une œuvre si utile à la société et à l'Eglise. En revanche, à la différence du plus grand nombre de nos publications, elle a toujours compté beaucoup plus de lecteurs que d'abonnés. Une revue toujours grave et sérieuse, qui ne flatte ni l'opinion ni les passions, qui ne sert aucun autre intérêt que celui de la vérité et de la justice et qui réussit à vivre, même à se faire lire, dans un pays comme le nôtre, c'est un succès qui en vaut bien d'autres.

Ce n'est pas le seul qu'ait eu la revue québecquoise. Elle n'a pas réussi à plaire à tous ses lecteurs, et n'y a sans doute jamais visé. Mais par son habitude de traiter au mérite toutes les questions qui intéressent la doctrine catholique et le bien moral de la société, sans égard que pour les autorités légitimes, elle s'est fait une autorité morale plus enviable que la popularité et une grande circulation. Le public sait qu'elle ne reçoit pas n'importe qui et n'imprime pas n'importe quoi. Et ce qui vaut mieux encore, elle s'est toujours sentie en communion parfaite d'idées et de sentiments avec ceux qui sont les chefs du peuple chrétien.

Nous savons par le bref qu'on va lire que le vénérable archevêque de Québec, — qui est juge autorisé dans l'espèce et bon juge — s'est félicité d'elle auprès du Saint-Père, et nous croyons tenir de bonne source que de très-grands personnages de l'Eglise romaine l'ont félicité d'avoir une revue de ce caractère, dirigée par un prêtre de sa maison et son propre secrétaire. C'est cette estime et cette bienveillance de son Archevêque et l'appréciation très-favorable faite à Rome de quelques-uns de ses travaux qui ont valu à la *Nouvelle-France* cette bénédiction si paternelle et si encourageante de Sa Sainteté !

Puisse-t-elle affermir cette revue dans la voie où elle a marché sans défaillance jusqu'à ce jour. Puisse-t-elle multiplier ses abonnés et ses lecteurs afin qu'elle élargisse ses

cadres pour recevoir de plus nombreux et de plus importants travaux pour le bien de l'Eglise et de la patrie canadienne !

Bref de Sa Sainteté Pie X

A Notre Vénérable Frère

Louis-Nazaire Bégin,

Archevêque de Québec.

PIE X, Pape

Vénérable Frère,

Salut et bénédiction apostolique.

Vous Nous avez appris que, parmi ceux qui en votre pays se dévouent courageusement au bien de la religion, les rédacteurs de la Revue qui s'appelle *La Nouvelle-France* ne doivent pas être mis au dernier rang.

Ces écrivains se sont, en effet, donné la tâche de défendre les enseignements de la Chaire apostolique, et, à la lumière des principes de saint Thomas d'Aquin, de promouvoir avec sûreté de doctrine les sciences divines et humaines.

Or, Nous savons par votre témoignage que ces hommes distingués ont jusqu'ici suivi fidèlement leur programme et que, dans leurs études et leurs travaux, ils n'ont pas été et ne sont pas d'un médiocre secours pour l'avancement, chez vous, de la cause commune de l'Eglise et de la société civile.

C'est pourquoi, désireux d'affermir de si belles dispositions d'âme, Nous sommes heureux de témoigner publiquement Notre satisfaction à Notre bien-aimé fils Lionel Lindsay, le directeur de la susdite revue, et à tous nos

autres chers fils qui y collaborent. Sûr qu'ils se montreront toujours obéissants à leur Archevêque et au Saint-Siège, Nous les exhortons à poursuivre leur œuvre et, au milieu de tant d'opinions fallacieuses et de systèmes erronés, à soutenir avec fermeté les intérêts de la vérité, de la justice et de tout ce qui importe à la société.

En témoignage de notre affection et comme gage des faveurs divines, de tout cœur, Vénérable Frère, Nous vous accordons dans le Seigneur, ainsi qu'à nos chers fils mentionnés plus haut, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome auprès de Saint-Pierre, le 23 mars 1908, de Notre pontificat l'an cinquième.

PIE X, PAPE.

UN LIVRE INDISPENSABLE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE

Ce livre est le " *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest* par le *R. P. A. G. Morice, O. M. I.* (1).

On a dit que ce n'est pas connaître la race française que de la voir seulement chez elle. De même ceux-là n'auraient qu'une idée insuffisante des Canadiens-français, qui ne les auraient vus à l'œuvre que dans la vieille province de Québec et dans quelques groupes limitrophes de l'Ontario. Mais nulle part peut-être ils n'ont mieux accusé les qualités de leur race que dans l'ouest canadien et américain. Ce sont les nôtres surtout qui ont été les découvreurs et les pionniers du Nord-Ouest, eux seuls qui ont su réconcilier les Sauvages avec la civilisation, eux qui y ont prêché les premiers l'Evangile et fondé au prix de labeurs héroïques des chrétientés florissantes dont aucune autre n'a égalé la ferveur et la prospérité spirituelle. Il fut un temps où ces terres immenses étaient françaises. " Durant de longues années, qui disait blanc disait Canadien-français au Nord-Ouest. L'Anglais et l'Ecossais s'y trouvaient parfois : mais ils y étaient plutôt étrangers, et la langue de Shakespeare devait même sur leurs lèvres, faire place à celle de Corneille et de Bossuet ". (2).

Comment se fait-il que ces immenses territoires soient

(1). En vente chez l'auteur a Kamloops B. C., a Québec R. R. P. P. Oblats, de St Sauveur.

(2). Introduction, p. X.

aujourd'hui anglais de langue et de mœurs, et que les nôtres y soient à peu près étrangers ou traités comme tels, dans un pays qu'eux ont ouvert et donné à la civilisation ? Cela tient beaucoup sans doute à l'imprévoyance des nôtres, des chefs surtout, qui au lieu de diriger l'exode immense de la race dans les riches prairies de l'ouest, l'ont laissé s'engouffrer dans l'est américain. Cela tient surtout à l'aveugle fanatisme qui a toujours dirigé le ministère de l'Intérieur à Ottawa sous tous les régimes, lequel importe à grands frais des repris de justice et des balayures de toutes les sociétés européennes, parceque c'est, paraît-il, la meilleure matière première d'une grande race anglo-saxonne. »

Il y aurait trop à dire sur cette politique aussi insensée qu'elle est parfois criminelle — pas au seul point de vue français, mais au point de vue anglais lui-même, et au point de vue du Canada en général. Les fanatiques de l'Est commencent enfin à ouvrir les yeux — que la haine de tout ce qui est catholique et français ne peut plus aveugler complètement. Ce serait une terrible ironie de la Providence et de la justice de Dieu, si devant cette marée montante d'une immigration cosmopolite et interlope qui menace de submerger la patrie canadienne et d'en effacer tous les vestiges dans des contrées qu'elle a ouvertes à tant de frais à la civilisation pour en faire des provinces vraiment canadiennes, si ces politiques qui ne voient jamais plus loin que la passion et l'intérêt du moment ne trouvaient plus d'autre digue pour sauver ce qui reste des institutions et des mœurs canadiennes, que cette race canadienne-française qu'ils s'étaient promis pourtant de faire disparaître de la carte de l'Amérique britannique.

Quoiqu'il en soit de cet avenir qui angoisse tout cœur canadien non encore piqué de cet opportunisme politique qui produit si facilement l'atonie incurable de la conscience et du patriotisme, nous n'avons plus comme race l'influence qui nous est due dans l'Ouest canadien comme aux premiers occupants du sol et aux premiers ouvriers de la civilisation. C'est la faute des événements peut-être ; c'est la faute de nos rivaux, nous pourrions presque dire de nos ennemis, beaucoup ; c'est la nôtre aussi, celle de nos chefs, de l'imprévoyance des uns, de la veulerie et de l'impuissance des autres. Mais nous étions en train de perdre même dans l'histoire plus de terrain que nous n'en avons perdu dans les plaines et dans la politique de l'ouest.

Il ne faut jamais compter sur un anglais qui écrit l'histoire pour avoir la vraie notion des faits. Il se croit le droit d'en faire absolument comme des territoires dont il s'empare après qu'ils ont été découverts et occupés par d'autres. Il estime que ce n'est faire tort à personne, puisqu'ils n'existent après tout que pour le service de son intérêt et la satisfaction de son insatiable appétit de gloire et d'influence comme de richesses. Pour un anglais, l'histoire d'un pays ne commence vraiment, ou du moins n'a une importance qui s'impose à l'attention du monde et plus ou moins à la conscience de l'historien,que du moment qu'elle est à l'avantage de l'influence anglaise. Ce n'est guère que par distraction et par des aveux échappés plus ou moins inconsciemment, qu'on peut apprendre de lui ce qui est à l'avantage ou à la gloire d'une autre race.

C'est dire que les écrivains de langue anglaise en général, sinon tous, ont ignoré à peu près complètement ceux des nôtres qui ont eu un rôle et une part d'influence dans l'ouest canadien avant et depuis son entrée dans la Confédération. Les milliers de nouveaux concitoyens que nous impose chaque année la politique d'immigration à outrance n'apprendront jamais d'eux que les canadiens-français ont été les premiers occupants de ces provinces, et qu'ils y ont bien certains droits qui ne sont pas en tout ceux des Doukobors. Et comme dans le monde entier il y a beaucoup plus de lecteurs anglais que de lecteurs français, et que les anglais et les américains ont écrit beaucoup sur l'ouest, l'opinion a grande chance de n'être pas informée, ou plus encore, d'être mal informée.

Le livre du R. P. Morice vient à point pour empêcher le mensonge et l'oubli de prescrire, non-seulement dans l'opinion étrangère, mais dans le nôtre. Son *Dictionnaire* n'est pas une nomenclature sèche et fastidieuse ; c'est une histoire véritable, composée, c'est sa comparaison, comme une mosaïque. De ces courtes biographies de tous les canadiens-français ou métis français qui ont joué un rôle quelconque au Nord-Ouest résulte une histoire complète, et surtout d'une absolue véracité et précision.

L'auteur est assez connu par ses précédents travaux pour que son autorité dans les choses de l'Ouest Canadien ne soit plus discutable. Le dernier, " Aux sources de l'histoire manitobaine " paru d'abord dans la *Nouvelle-France* a éclairé d'un jour définitif la crise des premiers jours du

Manitoba et son entrée dans la Confédération. Il était difficile d'être plus précis, mieux appuyé et de juger avec plus de sérénité et d'information. Le *Dictionnaire* se recommande par les mêmes qualités sérieuses et se lit encore avec le même intérêt, surtout les biographies des principaux personnages.

Evidemment le R. P. Morice a profité des travaux de ses devanciers—les nôtres et les adversaires— ; mais s'il les a utilisés, il ne les a pas reproduits sans discernement. Il a pris leur avis et ne s'y est rangé d'ordinaire qu'à bon escient Tout en se faisant un devoir de corriger quand il y a lieu ou de préciser les récits des autres, il s'est gardé de déprécier leurs travaux au bénéfice des siens. Il en parle d'ordinaire, quand la justice et la vérité le permettent, avec une bienveillance parfaite.

Nous ne saurions trop recommander ce livre d'or du Nord-Ouest Canadien à tous ceux des nôtres qui veulent se renseigner sur l'histoire de leur propre race, et comprendre quels intérêts elle a à servir et à défendre dans ces provinces de l'Ouest qui menacent d'être un jour le grand danger pour nous et pour toute la confédération canadienne. Il est indispensable dans la bibliothèque de tous ceux que préoccupent les questions de races et de nationalités, et qui ont leur mot à dire dans les choses de la politique générale du pays. Il faut lire surtout l'*Introduction* qui donne le vrai sens et la portée du livre.

Nous ne disons rien du style qui est d'ordinaire précis, courant et facile comme il convient. L'auteur ne perd pas de temps à courir après des phrases élégantes et de grands mots. Il écrit en homme honnête et sérieux qui a quelque chose à dire et qui ne s'occupe que de le bien faire entendre. Une phrase de l'Introduction aurait pu faire craindre qu'il n'ait parfois des réminiscences trop classiques sous prétexte d'élégance et ne tourne à je ne sais quel style qui n'est pas de son temps ni de son pays (1). Il fallait le dire pour prouver à l'auteur qu'on l'a lu sans parti pris de tout louer et qu'on n'a pas trouvé de grave faute à relever puisqu'on lui reproche ce petit péché d'excessives humanités.

(1). C'est la troisième. Que fait la vieille *Cérès* dans les prairies ? Elle n'y a sûrement jamais mis le pied.

CHRONIQUE

A PROPOS D'UN CONGRÈS

L'Association catholique de la jeunesse Canadienne-française se propose de tenir un congrès lors des prochaines fêtes du deuxième centenaire de la mort de Mgr de Laval et de l'inauguration de son monument à Québec. Le comité central de l'Association, dans *le Semeur* d'avril, invite ses lecteurs à dire ce qu'ils en pensent et à faire les suggestions qu'ils croiront utiles au succès du congrès.

Nous croyons comme lui, qu'à part ce qui concerne l'Association elle-même, un congrès pour être pratique et avoir une portée sérieuse doit avoir un but précis bien déterminé, être mûrement préparé et sagement dirigé.

En toute humilité nous suggérons à nos jeunes amis avant tout de ne pas se perdre de vue eux-mêmes, d'étudier leurs propres défauts et leurs propres besoins, en se rendant bien compte des influences du milieu social auxquelles ils devront résister ou qu'ils devront subir.

Il y a parmi eux des jeunes gens d'élite qui feront partie de la classe dirigeante. Qu'ils se demandent s'ils ont bien toute la formation requise pour avoir un jour une action sérieuse sur la classe à laquelle ils appartiendront, s'ils peuvent acquérir ce qui leur manque et s'ils s'en occupent pratiquement.

Il y a parmi eux en plus grand nombre des jeunes gens qui appartiendront aux classes moyennes. Ils doivent se rendre compte de l'état des classes moyennes de notre société, de ce qu'il leur faut et de ce qui leur manque — pour exercer sur elles dès maintenant et plus tard, une action salutaire.

Enfin dans un pays comme le nôtre à certaines heures ils appartiendront tous à ces classes populaires qui devien-

nent plus nombreuses dans les grandes villes, et dont il leur faut connaître toutes les ressources comme toutes les misères pour savoir utiliser les unes et guérir les autres.

Mais comme le moyen pour les jeunes de faire un meilleur avenir, c'est de se préserver eux-mêmes des vices et des défauts des classes sociales dans lesquelles ils entreront, s'ils n'y sont pas entrés déjà, qu'ils étudient les moyens pratiques de se sauver eux-mêmes et de faire un jour des citoyens d'élite, honnêtes et catholiques dans leur vie publique comme dans leur vie privée. Les travaux et les vices de leurs ainés il leur est surtout utile de les bien connaître pour n'y pas tomber : mais ils ne les corrigeront avec le temps qu'à la condition de ne pas les prendre à leur propre compte.

Il nous semble que l'effort des jeunes, s'ils veulent agir efficacement sur l'avenir, doit se porter surtout sur la réforme ou la préservation de la jeunesse — celle de l'Association d'abord, et par elle de toute la jeunesse canadienne-française. C'est là qu'ils peuvent davantage, s'ils ne peuvent pas tout : en dehors de ce terrain leur action, sans être inutile, n'aura guère d'efficacité sérieuse et durable.

Nos jeunes gens des classes dirigeantes souffrent en général d'anémie ou, si l'on veut, de neurasthémie religieuse et morale : le mieux qu'ils sachent faire en général, c'est de n'être pas mauvais. On leur reproche non sans raison de manquer de convictions et de caractère. Ceux des classes moyennes et des classes populaires prennent facilement la fièvre de jouissances et de richesses qui sévit dans ces milieux et leur fait perdre le sens moral dans la vie publique et souvent dans la vie privée. Les deux sont travaillées par la paresse intellectuelle et menacées par l'alcoolisme et la franc maçonnerie.

Mais comme il ne sert de rien de connaître le mal si on n'y porte pas le remède, que l'on étudie bien les moyens pratiques de donner des convictions et du caractère à ceux qui n'en ont pas — et qui pourraient en avoir. Puis qu'on se mette à l'action pour enrayer l'action dissolvante, parmi les jeunes surtout, des écrits sans principes, livres et journaux, des buvettes et des loges.

Nous conseillerions à nos jeunes amis une croisade en règle contre la presse neutre sans principes, sans dignité morale, qui ne tient compte de l'esprit religieux du peuple que pour l'exploiter, et une propagande active en faveur des écrits de toute sorte, bons livres, tracts, revues, journaux,

d'inspiration vraiment catholique. Que ceux qui peuvent y collaborer mettent avant toute autre cette œuvre d'apostolat ; que ceux qui ne peuvent pas écrire propagent les bons écrits et se fassent dans leurs milieux des agents de publicité. Que tous entrent dans cette ligue vraiment catholique et vraiment nationale contre l'alcoolisme et l'intempérance — qui est l'un des plus terribles fléau de notre société. — Enfin, pourquoi ne prendraient-ils pas l'initiative de former une ligue anti-maçonique, dans laquelle ils entreraient tous et feraient entrer le plus de jeunes gens possible, laquelle s'engagerait à faire une guerre à mort par tous les moyens légitimes à la franc-maçonnerie — et aux sociétés qui en reçoivent plus ou moins consciemment leur mot d'ordre ? — Qui pourrait le faire mieux que les jeunes, et qui en a plus besoin ?

L'Association catholique de la Jeunesse Franco-Américaine

Cette nouvelle association s'est fondée le 4 janvier 1908 à Baltimore. Une toute petite brochure d'une trentaine de pages en explique le but et les règlements. Il y a beaucoup à lire et à méditer dans ces trente petites pages (1) que nous voudrions voir entre les mains de tous nos jeunes compatriotes des Etats-Unis. Bien des jeunes, — et des vieux aussi et des plus importants parmi ceux de notre pays, feraient bien d'apprendre ces paroles de Mgr. Quigley aux Franco-Américains de l'Illinois en 1904, que la nouvelle association met dans son programme :

" Avant tout, conservez vos traditions, préservez vos institutions, propagez votre langue. C'est parce que vous avez gardé votre langue et vos traditions, que vous êtes restés en Amérique un peuple distinct et que vous avez conquis l'admiration de tous.

" C'est en conservant votre langue et vos traditions que vous pourrez remplir votre mission, qui est celle de donner à l'Amérique tout ce que la vieille France avait d'admirable et que vous avez si bien conservé ".

(1). En vente à l'*Opinion publique* de Worcester, Mass , $1.00 doz.

Nous les dédions à certain journal canadien-français de Montréal qui proteste contre l'initiative prise par les jeunes gens de l'A. C. J. C., pour la protection et la propagation de la langue française dans la Province de Québec, parce que cette action lui semble contraire aux intérêts politiques de son parti !

UN AMANT DU ROSAIRE

Le nouvel et très distingué archevêque de Paris, Mgr Amette, appartient à la famille dominicaine. Et en vrai fils de notre B. Patriarche, il veut que le Rosaire soit son arme favorite dans les grands combats qu'il aura à livrer contre les mécréants qui habitent la Ville-Lumière.

Qu'on en juge plutôt par son blason. Il se lit comme suit : " *écartelé en sautoir : au* 1er, *de gueules ; au cœur de Jésus d'or, la croix et la couronne d'épines de sable ; au* 2e *d'azur à la rose d'or ; au* 3e *d'or à la rose de gueules ; au* 4e *d'azur à la rose d'argent : les trois roses tigées de sinople* ".

Devise : " *Vivere Christus est* ".

Ce blason est l'emblême de la dévotion de S. G. Mgr. Amette au Rosaire, car les trois roses représentent les trois roses mystiques du Rosaire.

Le nouvel archevêque est déjà et depuis longtemps membre du Tiers-Ordre des Dominicains.

PRÉDICATIONS

ST-HUGUES, visite de la Confrérie du S. Rosaire, 26 avril ..... R. P. BOISVERT
ST-HYACINTHE, N.-D. réunion du T. O. 30 avril ..... T. R. P. COTÉ
QUÉBEC, Basilique, mois de Marie ... R. P. MOREAU
MONTREAL, St-Vincent de Paul, mois de Marie ..... R. P. COUTURE
FALL-RIVER, St Mathieu, bénédiction d'un couvent, le 3 mai ..... T. R. P. GROLLEAU
STE-HÉLÈNE DE BAGOT, visite de la Conf du S. Rosaire, le 3 mai ... R. P. BOISVERT
FALL-RIVER, Ste. Anne, conférence le 6 mai. ..... R. P. LAMARCHE
OTTAWA, St Jean Baptiste, réunion du T. O. fraternité française ..... T. R. P. LANGLAIS
OTTAWA, St Jean-Baptiste, réunion du T. O. fraternité anglaise ..... T. R. P. GILL
OTTAWA, Précieux-Sang, prise d'habit. T. R. P. LANGLAIS
ROCKLAND, Triduum aux Jeunes Gens, 7 au 10 ..... R. P. DOYON
ST-HILAIRE, vis. de la Conf. du S. Rosaire, le 10 mai. ..... R. P. BOISVERT
L'ASSOMPTION, Collège, Jubilé sacerdotal, le 19 mai ..... R. P. LAMARCHE
STE-MADELEINE, vis. de la Conf. du S. Rosaire, le 17 mai ..... R. P. BOISVERT
KINGSTON, Hôtel-Dieu, Triduum ... T. R. P. GILL
GRIFFITH, retraite ..... R. P. LS. ARCHAMBAULT
FRENCHTOWN, P. A. Triduum. ..... T. R. P. COTÉ
CONSTABLE, Vt., Mission anglaise. ... T. R. P. GILL
BOSTON, Petites Sœurs des Pauvres, retraite ..... R. P. CHARLAND
HOUTZDALE, P. A., Triduum ..... T. R. P. COTÉ
COCHITUATE, Mas., retraite ..... R. P. CHARLAND / R. P. MARCHILDON
BINGHAMTON, N. Y. Triduum ..... T. R. P. COTÉ
WAYLAND, Mass., Ste Anne, Mission anglaise ..... R. P. CHARLAND
LEWISTON, ME., SS. Pierre et Paul, bénédiction de l'église le 24 mai. T. R P. HAGE
ST-HYACINTHE, N.-D., le 28 mai sermon ..... R. P. THÉRIAULT

(Andrea del Sarto)

ST JEAN-BAPTISTE

Indulgences du mois de Mai 1908

I. — INDULGENCES COMMUNES A TOUS LES MOIS :

Le 3 — 1er DIMANCHE DU MOIS :

Trois Indulgences plénières : 1o. Aux Confr. du S. Rosaire qui, *Cf. Cm. Vis.* l'Eglise de la Confr. *Pr.* aux fins ordinaires et y *Assist.* à la procession (C. 19).

2o. Aux Confr. du S. Rosaire qui *Cf. Cm. Vis.* l'église de la Confr. et y *Pr.* aux fins ordinaires (C. 24).

3o. Aux Confr. du S. Rosaire qui, *Cf. Cm., Assist.* au salut dans l'église de la Confr. et y *Pr.* aux fins ordinaires (C. 25).

Le 31 — DERNIER DIMANCHE DU MOIS :

POUR TOUS LES FIDÈLES, qui récitent en commun le chapelet 3 fois la semaine : indulg. plen. aux cond. ordin.

II. — INDULGENCES PROPRES AU MOIS DE MAI :

1o. — INDULGENCES FIXES.

Le 5. — S. PIE V, Pape dominic.

A TOUS LES FIDÈLES ; *Cf. Cm. Vis.* et *Pr.* (2) dans une église de dominic. (Benoit XIV).

Tiers-Ordre de S. Dominic. : 1o 7 ans et 7 quarant. *Vis.* et *Pr.* dans l'église de l'ordre ou de la fratern. (II, A) ; — 2o *Cf. Cm. Vis.* et *Pr.* dans l'église de l'ordre ou de la fratern , (I, C).

Le 10. — S. ANTONIN, Ev. dominic.

A TOUS LES FIDÈLES, comme le 5.

Tiers ordre de S. Domin., *Cf. Cm. Vis.* et *Pr.* dans l'église de l'ordre ou de la fratern. (I, C.)

Le 25. — TRANSLATION DE S. DOMINIQUE

Tiers-Ordre de S. Domin. : *Cf. Cm. Vis. Pr.* dans l'église de l'ordre ou de la fratern. (I, C.)

2o. — INDULGENCES MOBILES.

Chacun des jours des ROGATIONS, (les 25, 26 et 27)

CONFR. DU S. ROS., et Tiers-Ordre de S. Domin. ; 30 ans et 40 quarant. des Stat. Rom. (1).

ASCENSION DE N. S. J. C. (le 28).

CONF. DU S. ROS. : 1o. *Cf. Cm. Vis.* (C. 32) ; 2o. plén. des Stat. Rom. (1) 3o 7 ans et 7 quarant. pour le *tiers* du rosaire (C. 16).

5, 12, 19 et 26. — 3e, 4e, 5e, et 6e) DES XV MARDIS DE S1-DOMINIQUE.

Ind. 200 jours. Indulg. plén. huit mardis au choix *Cf. Cm. Pr.*

N.-B. — Chaque jour du mois, 300 jours d'indulgence à ceux qui font quelque exercice privé, ou qui assistent à un exercice public du mois de Marie. — Un jour dans le mois, au choix, une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Les associés du **Rosaire perpétuel,** qui font leur heure de garde après s'être approchés des sacrements, gagnent deux indulgences plénières. Ils gagnent en outre toutes les indulgences de la Confrérie du Rosaire, dont ils doivent faire partie.

---

(1) Pour gagner les INDULG. DES STATIONS, les confrères doivent visiter CINQ autels dans une église ou dans un oratoire public. — ou CINQ fois le même ou les mêmes autels. Il faut se déplacer pour distinguer ces visites. On peut répéter les mêmes prières ou d'autres à chaque autel.

(2) Pour gagner cette indulg. il faut communier et visiter une église de Dominicains ; les confrères du Ros. ont SEULS le privilège de gagner cette indulg. dans l'église de la Confrérie, là où il n'y pas d'église de Dominicains.

Banque d'Hochelaga

Siège Social, **MONTREAL.**

Capital autorisé : $4,000,000.

Capital payé ; $2,500,000.

Fonds de réserve : $2,000,000.

Conseil d'Administration :

F. X. ST-CHARLES, Ecr., Président.
R. BICKERDIKE, Ecr., Vice-Président.
HONORABLE J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT,
A. TURCOTTE,
E. H. LEMAY,
J. M. WILSON
M. J. A. PRENDERGAST, Gérant-Général.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES.

Intérêt sur dépôts payés ou capitalisés quatre fois par année aux meilleurs taux.

Affaires de Banque en général.

W. A. MOREAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

Jodoin, Maloney & Laurence, Ltée

SUCCESSEURS DE

LA CIE D'APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES (Ltée)

242-246 rue St-Paul, MONTREAL

IMPORTATEURS DE VINS ET DE PRODUITS FRANÇAIS

Spécialités : — VINS de MESSE approuvés par les autorités ecclésiastiques—
— VINS DE TABLE, HUILES DE SANCTUAIRE, HUILE DE TABLE,
— CIERGES, ETC., ETC.

LEONARD FRERES

POISSON ET HUITRES

20, 22, 24 ET 26, PLACE D'YOUVILLE

Boite Postale 639 **MONTRÉAL.** TELEPHONES.

POISSONS Frais, Gelés, Salés, Marinés et Fumés ; aussi HUITRES

—— Fraîches tous les jours de l'année ——

Spécialité de fournir les Institutions Religieuses.

M. O. DAVID & CIE,

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St Simon, St Hyacinthe

Grand Assortiment de

HARDES FAITES.

Habillements Faits sur commande à court avis.

Fourrures, Chapeaux et Casquettes

LA MEILLEURE MAISON

— OU —

Toute communauté peut se procurer les provisions et épiceries, à bon marché.

EUGENE BENOIT,

110 Rue St Antoine.

SPÉCIALITÉ : Fromages et Poissons de toutes sortes.

JOHN HENEY & SON,

Bois et Charbon, — La meilleure qualité, — Les plus bas prix

20 rue Sparks, OTTAWA. — PHONES 428, 3034 & 3035.

LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL

PRUNEAU & KIROUAC

Libraires-Éditeurs, Marchands d'Ornements d'Églises, Articles de Fantaisie, Jouets, Etc.

34, RUE DE LA FABRIQUE —— 116, RUE ST-JOSEPH,

TELEPHONE : 1193 QUEBEC. TELEPHONE : 2364

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautés Religieuses

MERINOS, SAYS,
DRAP DE SÉDAN,
VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises
Envoi d'Echantillons sur demande.

ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

MAISON D'ACHAT	SIÈGE SOCIAL
No 9 Place des Vosges,	63 Rue Notre-Dame Est
PARIS.	MONTRÉAL.

Veuillez signaler ces annonces.

Tél. Bell Est *1743

Pharmacie Canadienne,

—(Gros et détail)—

Spécialité : —

Produits Chimiques et Pharmaceutiques pour Dispensaires.

Conditions spéciales aux communautés religieuses.

J. G. Adelard FILION,

coin des rues

FULLUM et ONTARIO

MONTRÉAL,

Qué.

La Cie J. A. Langlais & Fils

LIBRAIRES-ÉDITEURS, IMPORTATEURS

177 rue St-Joseph, QUÉBEC.

Ont toujours en magasin un très grand choix d'articles de papeterie et d'importation. Cette importante Maison s'occupe spécialement des lignes suivantes, en gros et en détail :

Articles religieux,
Fournitures et livres classiques,
Livres de prières,
Livres de récompense, etc.

Agents généraux pour le Canada des célèbres **Cloches françaises** de **Havard.** Correspondance sollicitée, demandez ses catalogues.

ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE

À ST-HYACINTHE.

Institution pour les jeunes gens des deux sexes qui veulent s'initier rapidement aux affaires.

Principal : Prof. M. B. LALIME.

MATIÈRES ENSEIGNÉES :

Arithmétique, tenue des livres, calligraphie, clavigraphie, sténographie française et anglaise, correspondance, langue française, langue anglaise.

Publication prochaine d'un ouvrage contenant une méthode nouvelle pour l'enseignement de l'arithmétique, qui vient de recevoir un vote d'approbation de la Chambre de Commerce de Montréal.

Pour renseignements, écrivez au

PROF. B. LALIME, St-Hyacinthe.

Conditions pour la Concession,

A TITRE GRATUIT,

Des Terres du Nord-Ouest Canadien.

Dans toute l'étendue des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, tout homme, âgé d'au moins dix-huit ans, ou femme, chef de famille, peut faire inscrire à son nom, à titre de concession gratuite, un lot de terre de 160 acres environ, soit un quart de section, à choisir dans toutes les sections du cadastre portant un numéro pair, à l'exception des sections 8 et 26, et des terres déjà concédées ou réservées.

L'inscription doit se faire par le colon lui même au bureau des terres du district dans lequel la concession choisie est située. Le Colon auquel il a été accordé une inscription doit se conformer aux conditions suivantes :

1. — Habiter cette concession et la cultiver, six mois au moins chaque année, pendant trois ans.

2. — Si son père, ou sa mère, dans le cas de décès de celui-ci, demeurait sur une ferme située à proximité de la concession, l'obligation de résidence peut être satisfaite par le fait que le colon réside avec eux.

3. — Si le colon auquel a été accordée une inscription, possède déjà une terre dans les environs, l'obligation de résidence peut aussi être remplie par le fait qu'il demeure sur sa terre.

On doit donner avis, par écrit, au Commissaire des Terres de la Puissance, à Ottawa, six mois d'avance, de l'intention que l'on a de demander une concession.

W. W. CORY,

Député-Ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

LA BANQUE NATIONALE
16 RUE RIDEAU, OTTAWA, Ont. A. A. TAILLON, Gérant.
CAPITAL - - - - - - - - - - - - - - - - $1,500,000

PROVOST & ALLARD,
Marchand Général - - - - - Spécialité : Huile de Sanctuaire
— 15 rue YORK, OTTAWA. —

La Cie d'Eau Minérale de Saint-Hyacinthe
Propriétaire du célèbre PHILUDOR

CRUCIFIX DU PARDON

Indulgences accordées par Sa Sainteté le Pape Pie X à la Pieuse Union du Crucifix du Pardon, dont le but est d'obtenir le pardon de Dieu et de pardonner soi-même au prochain.

10. Quiconque portera le Crucifix du Pardon aura le privilège de gagner TROIS CENTS jours d'indulgence, une fois par jour.

20. En le baisant dévotement, on gagnera chaque fois CENT jours d'indulgence.

30. Celui qui prononcera devant ce Crucifix une des deux invocations suivantes gagnera chaque fois l'indulgence de SEPT ANS ET D'AUTANT DE QUARANTAINES : " *Notre Père qui êtes aux cieux, pardonnez-nous nos offences comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* ". " *Je supplie la bienheureuse Vierge Marie de prier pour moi le Seigneur notre Dieu* ".

40. Quiconque, ayant la dévotion habituelle de ce Crucifix, remplira le conditions nécessaires de la confession et de la sainte communion, gagnera l'indulgence plénière : A la fête des Cinq Plaies de Notre Seigneur ; à la fête de l'Invention de la Sainte Croix ; à la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix ; à la fête de l'Immaculée Conception ; à la fête de la Compassion de la Très Sainte Vierge.

50. Quiconque, à l'article de la mort, muni des sacrements de l'Eglise, ou contrit de cœur, dans l'impossibilité de les recevoir, baisera ce crucifix et demandera pardon à Dieu de ses péchés et pardonnera lui-même au prochain, gagnera l'indulgence plénière.

On peut se procurer les Crucifix du Pardon aux bureaux du " Rosaire " St Hyacinthe, aux prix suivants :

No. 1 Crucifix en métal blanc argenté Christ massif 1 ½ pc... .....25 cts.
No. 2 " " métal blanc argenté Christ massif 2 ½ pcs..... 50 cts.
No. 3 " " " " " " 4 ½ pcs..... $ 1.50

N. B. — Ces crucifix seront bénis avant l'envoi, et porteront en outre de l'indulgence du pardon, les indulgences du Chemin de la Croix et de la bonne mort. Nous n'enverrons aucun de ces crucifix à crédit. On est prié d'envoyer, avec la commande, le prix du crucifix demandé, en timbres, mandats ou bons de poste.

FOURRURES !

CHS. DESJARDINS & CIE,

485 RUE STE-CATHERINE-EST, MONTREAL.

Le plus grand magasin au monde dans le commerce en détail de Fourrures.

☞ TOUT LE MONDE INVITÉ ☜

Vu la saison avancée, et le peu d'expansion dans le commerce des FOURRURES durant cet hiver, nous ferons à nos clients de

GRANDES RÉDUCTIONS!

SPECIALITÉ :

CASQUES et CHAPEAUX pour les Messieurs du Clergé

La Revue " Le Rosaire "

(14e année, 2ème Série)

Conditions d'Abonnement :

I. Abonnement isolé (adresse personnelle) : — " LE ROSAIRE " avec son supplément, " LE ROSAIRE POUR TOUS "

Prix de l'abonnement : { Pour le Canada — $1.00 payable d'avance. / Pour les Etats-Unis — $1.15 payable d'avance.

II. Abonnements par zélateurs : — Pour tout zélateur qui nous enverra au moins 6 abonnements, — à recevoir sous la même enveloppe — qu'il distribuera ensuite à ses abonnés : Le 11ème Gratis.

Prix de l'abonnement sans le Rosaire pour Tous : { Pour le Canada — 50 cts. payable d'avance. / Pour les Etats-Unis — 60 cts payable d'avance.

N. B. — Prière d'adresser l'argent, par chèques, mandats ou bons de poste, ainsi que toute demande de renseignements, au

PÈRE CHS.-FRS. THIBAULT, O. P.

Administrateur.